

N° CAS: 7439-93-2 MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
:
N° CE : 231-102-5
N° CAS : 7439-93-2
Code du produit : 04421
Formule brute : Li

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Substances et mélanges H260
qui, au contact de l'eau,
dégagent des gaz
inflammables, catégorie 1
Corrosif/irritant pour la H314
peau, catégorie 1B

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R14/15

C; R34

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS05

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence (CLP) :

P223 - Éviter tout contact avec l'eau.
P231+P232 - Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

| Nom | Identificateur de produit | % |
|----------------------------|---|-----|
| LITHIUM (METAL) Extra Pure | (N° CAS) 7439-93-2 (N° CE) 231-102-5 | 100 |

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : En cas d'incendie, utiliser du sable - Ne jamais utiliser d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout contact du produit avec l'eau (ou l'air humide).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter tout contact avec l'eau.

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

| | |
|---|---|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Protéger de l'humidité. Manipuler sous gaz inerte. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| Mesures d'hygiène | : Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------|---|
| Conditions de stockage | : Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité. Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité. |
| Matières incompatibles | : Éviter tout contact avec l'eau. |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|------------------------------------|---|
| Protection des mains | : des gants de protection |
| Protection oculaire | : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial. |
| Protection de la peau et du corps | : Porter un vêtement de protection approprié |
| Protection des voies respiratoires | : Porter un masque adéquat. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|---|
| État physique | : Solide |
| Masse moléculaire | : 6.94 g/mol |
| Couleur | : silver white. |
| Odeur | : inodore. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 12 |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : 180.5 °C |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : 1317 °C |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : 179 °C |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. |

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

| | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 0.5 g/cm ³ |
| Solubilité | : Eau: Reacts violently with water |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Vapeurs corrosives. Réagit violemment au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. Produit très réactif. Réagit violemment au contact de l'eau.

10.4. Conditions à éviter

Humidité. Eau, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
pH: 12

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
pH: 12

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Indications complémentaires : Eviter tout contact du produit avec l'eau (ou l'air humide).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1415

N° ONU (IMDG) : 1415

N° ONU (IATA) : 1415

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

N° ONU (ADN) : 1415
N° ONU (RID) : 1415

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : LITHIUM
Désignation officielle de transport (IMDG) : LITHIUM
Désignation officielle de transport (IATA) : Lithium
Désignation officielle de transport (ADN) : LITHIUM
Désignation officielle de transport (RID) : LITHIUM
Description document de transport (ADR) : UN 1415 LITHIUM, 4.3, I, (B/E)
Description document de transport (IMDG) : UN 1415 LITHIUM, 4.3, I
Description document de transport (IATA) : UN 1415 Lithium, 4.3, I
Description document de transport (ADN) : UN 1415 LITHIUM, 4.3, I
Description document de transport (RID) : UN 1415 LITHIUM, 4.3, I

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 4.3
Etiquettes de danger (ADR) : 4.3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 4.3
Etiquettes de danger (IMDG) : 4.3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 4.3
Etiquettes de danger (IATA) : 4.3



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 4.3
Etiquettes de danger (ADN) : 4.3

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 4.3

Étiquettes de danger (RID) : 4.3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : I

Groupe d'emballage (IMDG) : I

Groupe d'emballage (IATA) : I

Groupe d'emballage (ADN) : I

Groupe d'emballage (RID) : I

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : W2

Quantités limitées (ADR) : 0

Quantités exceptées (ADR) : E0

Instructions d'emballage (ADR) : P403, IBC04

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP2

Code-citerne (ADR) : L10BN(+)

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU1, TE5, TT3, TM2

Véhicule pour le transport en citerne : AT

Catégorie de transport (ADR) : 1

Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V1

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV23

Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S20

Danger n° (code Kemler) : X423

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : B/E

Code EAC : 4W

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

- Transport maritime

| | |
|---|--------------|
| Quantités limitées (IMDG) | : 0 |
| Quantités exceptées (IMDG) | : E0 |
| Instructions d'emballage (IMDG) | : P403 |
| Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) | : PP31 |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG) | : IBC04 |
| Dispositions spéciales GRV (IMDG) | : B1 |
| N° FS (Feu) | : F-G |
| N° FS (Déversement) | : S-N |
| Catégorie de chargement (IMDG) | : E |
| Arrimage et manutention (Code IMDG) | : H1 |
| Tri (IMDG) | : SG35, SG26 |
| N° GSMU | : 138 |

- Transport aérien

| | |
|---|------------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E0 |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) | : 487 |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) | : 15kg |
| Dispositions spéciales (IATA) | : A1 |
| Code ERG (IATA) | : 4W |

- Transport par voie fluviale

| | |
|--|-------------|
| Code de classification (ADN) | : W2 |
| Quantités limitées (ADN) | : 0 |
| Quantités exceptées (ADN) | : E0 |
| Équipement exigé (ADN) | : PP, EX, A |
| Ventilation (ADN) | : VE01 |
| Dispositions pour la manutention et l'arrimage de la cargaison (ADN) | : HA08 |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN) | : 0 |

- Transport ferroviaire

| | |
|--|----------------------|
| Code de classification (RID) | : W2 |
| Quantités limitées (RID) | : 0 |
| Quantités exceptées (RID) | : E0 |
| Instructions d'emballage (RID) | : P403, IBC04 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) | : MP2 |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID) | : L10BN(+) |
| Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID) | : TU1, TE5, TT3, TM2 |
| Catégorie de transport (RID) | : 1 |
| Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) | : W1 |

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) : CW23
Numéro d'identification du danger (RID) : X423

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
LITHIUM (METAL) Extra Pure n'est pas sur la liste Candidate REACH
LITHIUM (METAL) Extra Pure n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification according to AwSV; N° ID 7195)
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée
SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

LITHIUM (METAL) Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| | |
|----------------|---|
| Skin Corr. 1B | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B |
| Water-react. 1 | Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1 |
| H260 | Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| R14/15 | Réagit violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz extrêmement inflammables |
| R34 | Provoque des brûlures |
| C | Corrosif |
| F | Facilement inflammable |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit